



Assurances chiens remboursement sinistres

Par **cathy**, le **14/05/2009** à **21:08**

Bonjour,

J'ai souscrit une assurance pour ma chienne, une rottweiler, en début 2008 à ECA ASSURANCE CHIEN et CHAT. J'ai souscrit l'assurance complète avec responsabilité civile pour dégat causé, la + chère entre autre. Malheureusement, ma chienne s'est fait renverser par un véhicule en Novembre 2008. Il y a eu intervention pour le slap de la face (800 euros) pour une fracture de la pate (800 euros) un retrait de a plaque (400 euros) et un dédommagement du véhicule adverse (1400 euros). Aujourd'hui, malgre des appels , des courriers, des mails, je n'arrive pas à ma faire rembourser alors que l'assurance me couvre ces litiges. Lorsque j'appelle, c'est toujours dans l'attente du vétérinaire expert, je sais que ECA ASSURANCE n'est que courtier donc je n'ai jamais la meme personne au téléphone. Je ne sais aujourd'hui l'avancé de mon dossier. Que dois-je faire ? Que pouvez vous me conseiller afin que mon dossier soit régularisé au plus vite et que ceux ci me rembourse. Mes cotisations sont payés en temps et en heure donc je ne vois pas pourquoi il ne me rembourse pas. D'avance Merci. Cathy